



RCS : BLOIS

Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00714

Numéro SIREN : 824 063 879

Nom ou dénomination : A2R

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2017 sous le numéro de dépôt 4054

1786056

A2R

Société par Actions Simplifiée au capital de 7.840.100 €
Ecoparc d’Affaire de Sologne – Bâtiment « Château » 41210 NEUNG-SUR-BEUVRON
824 063 879 RCS BLOIS

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT
A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 SEPTEMBRE 2017

APPROBATION DES COMPTES DE L’EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 36.453 € au poste « report à nouveau ».

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la constitution de la société.

ADOPTION :

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Copie Certifiée Conforme du Président


A2R

Société par Actions Simplifiée au capital de 7.840.100 €
Ecoparc d’Affaire de Sologne – Bâtiment « Château » 41210 NEUNG-SUR-BEUVRON
824 063 879 RCS BLOIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 SEPTEMBRE 2017

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L’EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, en application des statuts et de l’article L. 227-9 du Code de Commerce, pour vous rendre compte de la situation et de l’activité de la société au cours de l’exercice clos le 31 mars 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d’avenir, et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Les rapports du Commissaire aux Comptes, le rapport de gestion du Président ainsi que les comptes annuels et autres documents s’y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L’EXERCICE ECOULE :

Notre société a clôturé son premier exercice d’une durée de 4 mois qui n’a pas engendré de chiffre d’affaires.

Nous vous rappelons qu’aux termes d’un acte de cession et d’une augmentation de capital en numéraire avec création de nouvelles actions réalisés en date à PARIS du 14 mars 2017 la société est dorénavant détenue par :

- La société **GROUPE REGIS ROCTON**, société à responsabilité limitée au capital de 449.000 € dont le siège social est 1A rue de la Sauldre 41130 SELLES SUR CHER et immatriculée au RCS de BLOIS sous le numéro 509 834 313 et ce, à hauteur de 4.990.100 actions sur les 7.840.100 actions de la société, soit 63,65 % ;
- La société **FPCI CAPITAL SANTE 1**, Fonds professionnel de capital investissement représenté par sa société de gestion Turenne Capital Partenaires, société par actions simplifiée au capital de 547.520 € dont le siège social est 9 rue de Téhéran 75008 PARIS et immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 428 167 910 et ce, à hauteur de 2.850.000 actions sur les 7.840.100 actions de la société, soit 36,35 %.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS :

Pour ce premier exercice, la société n'a pas enregistré de chiffre d'affaires.

Aucune subvention d'exploitation n'a été accordée à l'entreprise.

Les charges d'exploitation ont évolué de la manière suivante :

Désignation	31/03/2017 (4 mois)
Autres achats & charges externes	33.184
Dotations aux amortissements s/ immobilisations	25
Total des charges d'exploitation	33.209

Le résultat d'exploitation ressort à – 33.209 €.

Compte tenu d'un résultat financier de - 1.403 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à - 34.613 €.

Compte tenu des éléments ci-dessus et d'un résultat exceptionnel de - 1.840 €, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 36.453 €.

Au 31 mars 2017, le total du bilan s'élevait à 12.325.568 €.

Le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de Commerce a été soumis aux actionnaires.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT :

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 alinéa 1 du Code de Commerce, est présentée ci-dessous la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance, à savoir :

À la clôture de l'exercice 31/03/2017 :

Echéances	à 30 jours	à 45 jours	à 60 jours	Autres délais
Solde des dettes Fournisseurs	/	22.900 €	744 €	/

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Conformément à l'article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que notre société n'a pas engagé de dépenses de recherche ou de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

Les perspectives d'avenir dépendent de l'activité de nos filiales.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE :

Depuis la date de clôture de l'exercice écoulé, l'activité de notre société s'est poursuivie normalement, aucun événement important ne s'étant produit.

FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Prises de participations :

Nous vous rappelons qu'aux termes d'actes sous seings privés en date à PARIS du 14 mars 2017, la société a acquis l'ensemble des participations suivantes de la société **GROUPE REGIS ROCTON**, ci-dessus dénommée, savoir :

- 100 % du capital de la société **AGENCE FRANCAISE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT (A.F.A.H.)**, société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, divisé en 5 000 actions de 10 € chacune, dont le siège social est Château Ecoparc d'Affaires de Sologne 41210 NEUNG SUR BEUVRON, immatriculée au RCS de BLOIS sous le numéro 448 587 550 ;
- 100 % du capital de la société **A.C.S.**, société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, divisé en 5 000 actions de 10 € chacune, dont le siège social est 11 rue des Grands Champs 41130 SELLES SUR CHER, immatriculée au RCS de BLOIS sous le numéro 511 813 974 ;
- 99,99 % du capital de la société **EASYSHOWER IMMO**, société civile immobilière au capital de 190.000 €, divisé en 19 000 parts de 10 € chacune, dont le siège social est 24 rue de Saugirard 41130 SELLES SUR CHER, immatriculée au RCS de BLOIS sous le numéro 531 060 366, soit 18 810 parts ;
- 100 % du capital de la société **EASYSHOWER RESSOURCES**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, divisé en 1 000 actions de 10 € chacune, dont le siège social est 11 rue des Grands Champs 41130 SELLES SUR CHER, immatriculée au RCS de BLOIS sous le numéro 753 015 098 ;

- 100 % du capital de la société **FRANCE - DOUCHE**, société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, divisé en 5 000 parts de 10 € chacune, dont le siège social est 645 rue Mayor de Montricher 13854 LES MILLES, immatriculée au RCS d'AIX EN PROVENCE sous le numéro 798 002 473 ;
- 100 % du capital de la société **EASYSHOWER TECH**, société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, divisé en 5 000 actions de 10 € chacune, dont le siège social est 11 rue des Grands Champs 41130 SELLES SUR CHER, immatriculée au RCS de BLOIS sous le numéro 820 262 921.

Prises de contrôle :

Au cours de l'exercice écoulé, notre société a pris le contrôle des sociétés ci-dessus dénommées.

SOCIETES CONTROLEES :

Il est ici rappelé que la société **A2R** contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce, les sociétés suivantes :

- **AGENCE FRANCAISE POUR L'MELIORATION DE L'HABITAT (A.F.A.H.)**, à hauteur de 100 %
- **A.C.S.**, à hauteur de 100 %
- **EASYSHOWER IMMO**, à hauteur de 99,99 %
- **EASYSHOWER RESSOURCES**, à hauteur de 100 %
- **FRANCE - DOUCHE**, à hauteur de 100 %
- **EASYSHOWER TECH**, à hauteur de 100 %

Activités et résultats des filiales :

AGENCE FRANCAISE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT (A.F.A.H.) - Exercice clos le 31.03.2017

Le résultat d'exploitation ressort à - 34.914 € contre - 34.370 € l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 18 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à - 34.896 € contre - 34.321 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus et d'un résultat exceptionnel de - 269 €, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 35.165 € contre une perte de 34.321 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2017, le total du bilan s'élevait à 139.137 € contre 143.654 € pour l'exercice précédent.

A.C.S. - Exercice clos le 31.03.2017

Le résultat d'exploitation ressort à 17.357 € contre 930 726 € l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 29.776 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 47.133 € contre 926.440 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de 120.352 € et d'un impôt sur les bénéfices de 48.751 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 118.734 € contre un bénéfice de 678.416 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2017, le total du bilan s'élevait à 2.658.183 € contre 2.936.416 € pour l'exercice précédent.

EASYSHOWER IMMO - Exercice clos le 31.12.2016

L'exercice clos le 31 décembre 2016 fait ressortir un chiffre d'affaires de 59 100 € tout comme l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation présente un bénéfice de 20.790 €.

Le résultat courant avant impôts est bénéficiaire de 15.980 €.

Le résultat net comptable ressort avec un bénéfice de 13.583 €.

EASYSHOWER RESSOURCES - Exercice clos le 31.03.2017

Le résultat d'exploitation ressort à 38.318 € contre 222.005 € l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de - 1.412 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 36.906 € contre 219.674 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus et d'un résultat exceptionnel de 18.023 € et d'un impôt sur les bénéfices de 20.835 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 34.093 € contre un bénéfice de 130.053 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2017, le total du bilan s'élevait à 717.229 € contre 780.078 € pour l'exercice précédent.

FRANCE - DOUCHE - Exercice clos le 31.03.2017

Le résultat d'exploitation ressort à 257.520 € contre 182.728 € l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de - 57.995 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 199.525 € contre 108.254 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de 2.194 € et d'un impôt sur les bénéfices de 64.675 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 137.044 € contre un bénéfice de 94.367 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2017, le total du bilan s'élevait à 822.687 € contre 546.187 € pour l'exercice précédent.

EASYSHOWER TECH - Exercice clos le 31.03.2017

Le résultat d'exploitation ressort à - 13.259 €.

Compte tenu d'un résultat financier de - 29 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à - 13.288 €.

Compte tenu des éléments ci-dessus et d'un résultat exceptionnel de - 17 €, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 13.305 €.

Au 31 mars 2017, le total du bilan s'élevait à 45.334 €.

Informations sur les participations réciproques :

Conformément à l'article L. 233-29 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune aliénation d'actions de la société n'a été réalisée au cours du dernier exercice par application des dispositions relatives aux participations réciproques.

INFORMATIONS PARTICULIERES :

Conformément à l'article L. 225-211 du Code de Commerce, aucune opération d'achat ou de cession dans le cadre de la participation des salariés n'a été réalisée en application de l'article L. 225-208 dudit Code de Commerce.

En application de l'article L. 225-184 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune opération au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la société n'a été réalisée.

Conformément à l'article L. 225-115 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucun versement au titre des dons de mécénat.

SANCTIONS PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE :

Conformément aux dispositions de l'article L. 464-2, I, alinéa 5 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a fait l'objet d'aucunes injonctions et/ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles qui auraient pu être prononcées par l'Autorité de la concurrence.

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE :

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017 tels qu'ils vous sont présentés et de donner quitus au Président.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE :

Conformément à la loi et aux dispositions des statuts, nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 36.453 € au poste « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Le Commissaire aux Comptes a procédé aux contrôles et vérifications prévus par la loi. Son opinion sur les comptes annuels est consignée dans son rapport, dont nous allons vous donner lecture.

CONVENTIONS REGLEMENTEES :

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce.



SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Aucun mandat n'est arrivé à expiration.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

Pour GROUPE REGIS ROCTON

Régis ROCTON

*Copie certifiée conforme.
Le Président* 

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/03/2017

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/03/2017 ③	Net ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CK		CC		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	22 900	AU	25	22 875
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	8 272 033	CV		8 272 033
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	8 294 933	BK	25	8 294 907
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	188 349	CA		188 349
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	3 842 312	CG		3 842 312
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	4 030 661	CK		4 030 661
Frais d'émission d'emprunts à évaluer	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	12 325 594	IA	25	12 325 568
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/03/2017

Néant ☐

		Net	31/03/2017	Net
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	7 840 100	DA	7 840 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
Ecart de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC	
Réserve légale (3)			DD	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1		DF	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) B1		DG	
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	(36 453)
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	1 840
TOTAL I			DL	7 805 488
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP	
Provisions pour charges			DQ	
TOTAL III			DR	
Emprunts obligataires convertibles			DS	950 000
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 501 405
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI		DV	1 000 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	30 290
Dettes fiscales et sociales			DY	38 386
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA	
Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL IV			EC	4 520 081
Ecart de conversion passif	V		ED	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			EE	12 325 568

Renvois :

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID	
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 430 081
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2017

Néant ☐

	France		Exportations et livr. Intracommunautaires		Total	
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG		FH		FI	
Chiffre d'affaires nets	FJ		FK		FL	
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	
Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	33 184
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	
Salaires et traitements					FY	
Charges sociales (10)					FZ	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	25
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	33 209
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(33 209)
Bénéfice attribué ou perte transférée			III		GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré			IV		GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	2
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	2
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 405
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	1 405
2 - RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	(1 403)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(34 613)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/03/2017

Néant ☐

		31/03/2017		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	1 840	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 840	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 840)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2	
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	36 454	
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	(36 453)	
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	- Produits de locations immobilières	HY		
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis)	Dont : - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX		
	- Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
(6 ter)	- Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	- Transferts de charges	A1		
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	- Primes et cotisations complémentaires personnelles : facultative	A6		obligatoires A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			1 840	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/03/2017 dont le total du bilan avant répartition est de 12 325 568 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de (36 453) Euros.

L'exercice a une durée de 4 mois, recouvrant la période du 01/12/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Ce premier exercice a vu la structuration juridique de notre groupe se mettre en place.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	100	1.00000	100
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	7 840 000	1.00000	7 840 000
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	7 840 100	1.00000	7 840 100

Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 500 000	2 500 000	7 511 779
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 500 000	2 500 000	7 511 779

Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q. P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres	Divid. encaiss	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
ACS	50 000	100.00	6 011 422	2 127	10 837 231
SELLES SUR CHER	493 618		6 011 422		118 734
FRANCE DOUCHE	50 000	100.00	1 500 357		3 037 452
LES MILLES	261 943		1 500 357		137 044
EASYSHOWER TECH	50 000	100.00	50 000	3 314	5 297
SELLES SUR CHER	36 695		50 000		(13 305)
EASYSHOWER IMMO	190 000	99.99	204 997	34 458	59 100
	218 591		204 997		13 583
AFAH	50 000	100.00	134 031		1 363
SELLES SUR CHER	99 832		134 031		(34 199)
EASYSHOWER RESSOURC	10 000	100.00	175 657		2 059 796
SELLES SUR CHER	81 173		175 657		34 093
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social	Capital Capitaux propres	Q. P. Détenue Divid. encaiss	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
EASYSHOWER AFRICA DAKAR - SENEGAL		51.00	765	50 400	
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	77 409	77 409	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	90 300	90 300	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	20 640	20 640	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	188 349	188 349	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	950 000			950 000
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	2 501 405	361 405	1 440 000	700 000
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	30 290	30 290		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	38 386	38 386		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 000 000	1 000 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 520 081	1 430 081	1 440 000	1 650 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 450 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Obligations convertibles

Obligations convertibles émises par l'entreprise	Nombre	Valeur
OBLIGATIONS CONVERTIBLE EN ACTIONS	950 000	950 000
Total	950 000	950 000

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2017	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 405	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 646	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	8 051	

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2017	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 405	
168840 INT.COURUS SUR EMPRUNTS	1 405	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 646	
408100 FOURN. FACT.NON PARVENUES	6 646	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	8 051	

**Val de Loire
AUDIT**

Commissariat aux Comptes

Anne COMPAGNON,
Thomas GUINARD,
Fabrice BROCHARD,
Emmanuel DARROMAN,
Rémi LEMAIRE
Commissaires aux comptes



A2R

**Ecoparc d'Affaires de Sologne
Bâtiment « Château »
41210 NEUNG SUR BEUVRON**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 Mars 2017



3 FRANCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 Mars 2017***Aux Associés,*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Mars 2017, d'une durée de 4 mois, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société A2R, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des participations, créances rattachées et autres titres immobilisés est décrite dans la note « Participations » de l'annexe. Nous avons apprécié le bienfondé de la méthodologie mise en œuvre et examiné, en tant que de besoins, les données et hypothèses utilisées par la société pour réaliser le calcul de la valeur d'inventaire des participations, créances rattachées et autres titres immobilisés. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

A Orléans, le 15 Septembre 2017

Le Commissaire aux Comptes,

VAL DE LOIRE AUDIT
Rémi LEMAIRE

